



FICHES DE DONNEES DE SECURITE

G/flex 650 Hardener

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit G/flex 650 Hardener
Numéro du produit 650B

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Durcisseur.
Utilisations déconseillées Aucune utilisation non recommandée n'est identifiée.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Suter Kunststoffe AG
Aeffligenstrasse 3
CH - 3312 Fraubrunnen

Tel: +41 (0)31 763 60 60
Fax: +41 (0)31 763 60 61
info@swiss-composite.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence 145 Tox Info Schweiz

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification

Dangers physiques

Non classé.

Dangers pour la santé humaine

Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 STOT SE 3 - H335

Dangers pour l'environnement

Non classé.

Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)

C; R34. Xi; R37. R43

Santé humaine

Corrosif pour les yeux et la peau. Le produit contient une substance sensibilisante. Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé.

Environnement

On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger

G/flex 650 Hardener



Mention d'avertissement



Danger

Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.

Mentions de mise en garde

P102 Tenir hors de portée des enfants.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.
P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P501 Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales.

Contient

BUTADIENE-ACRYLONITRILE CO-POLYMER, PHENALKAMINE, 2-HYDROXYETHYL ETHERS, PHENOL, 2,4,6-TRIS[(DIMETHYLAMINO)METHYL] REACTION PRODUCTS WITH TETA

Mentions de mise en garde supplémentaires

P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405 Garder sous clef.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

BUTADIENE-ACRYLONITRILE CO-POLYMER		30-60%
Numéro CAS: 68683-29-4 Numéro CE: —		
Classification	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)	
Skin Sens. 1 - H317	R43.	

G/flex 650 Hardener

PHENALKAMINE		10-30%
Numéro CAS: 868765-93-9 Numéro CE: —		
Classification Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317 STOT SE 3 - H335	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xi;R36/37. R43.	
2-HYDROXYETHYL ETHERS		10-30%
Numéro CAS: 232268-65-4 Numéro CE: —		
Classification Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317 STOT SE 3 - H335	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xi;R36/37. R43.	
PHENOL, 2,4,6-TRIS[(DIMETHYLAMINO)METHYL] REACTION PRODUCTS WITH TETA		5-10%
Numéro CAS: 1101788-77-5 Numéro CE: —		
Classification Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) C;R34. R43.	
2,4,6-TRIS(DIMÉTHYLAMINOMÉTHYL)PHÉNOL		1-5%
Numéro CAS: 90-72-2 Numéro CE: 202-013-9		
Classification Acute Tox. 4 - H302 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xn;R22 Xi;R36/38	
2-PIPÉRAZINE-1-YLÉTHYLAMINE		1-5%
Numéro CAS: 140-31-8 Numéro CE: 205-411-0 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119471486-30		
Classification Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 3 - H311 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 3 - H412	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) C;R34 Xn;R21/22 R43 R52/53	

G/flex 650 Hardener

M-PHENYLENEBIS(METHYLAMINE)		1-5%
Numéro CAS: 1477-55-0 Numéro CE: 216-032-5		
Classification Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H332 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 3 - H412	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xn;R20/22. C;R34. R43,R52/53.	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale

Consulter un médecin immédiatement. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical. Les brûlures chimiques doivent être traitées par un médecin.

Inhalation

Enlever la personne touchée de la source de contamination. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Lorsque la respiration est difficile, un personnel dûment formé peut assister la personne touchée en lui administrant de l'oxygène. Placer la personne inconsciente en position latérale de sécurité et s'assurer que la respiration peut s'effectuer normalement. Maintenir une voie d'air ouverte. Desserrer les vêtements serrés tels que col, cravate, ou ceinture.

Ingestion

Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner quelques petits verres d'eau ou de lait à boire. Arrêter si la personne touchée présente des nausées, car les vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas dans les poumons. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Placer la personne inconsciente en position latérale de sécurité et s'assurer que la respiration peut s'effectuer normalement. Maintenir une voie d'air ouverte. Desserrer les vêtements serrés tels que col, cravate, ou ceinture.

Contact cutané

Il est important d'enlever immédiatement la substance de la peau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

Contact oculaire

Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Continuer de rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

Protection des secouristes

Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours. Laver soigneusement à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer de la personne touchée, ou porter des gants. Il peut être dangereux pour le personnel de premiers secours de pratiquer la réanimation par bouche-à-bouche.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale

Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

Inhalation

Corrosif pour les voies respiratoires. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Irritation sévère du nez et de la gorge. Irritant pour les voies respiratoires.

Ingestion

Peut provoquer des brûlures chimiques dans la bouche, l'oesophage et l'estomac. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Les fumées issues du contenu de l'estomac peuvent être inhalées, résultant aux mêmes symptômes que l'inhalation. Douleur sévère à l'estomac. Nausées, vomissements.

G/flex 650 Hardener

Contact cutané

Provoque de graves brûlures. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Douleur ou irritation. Rougeurs. Des ampoules peuvent se former. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Contact oculaire

Provoque des lésions oculaires graves. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Douleur. Larmoiement abondant.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin

Traiter en fonction des symptômes.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Le produit n'est pas inflammable. Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers

Aucun connu.

Produits de combustion dangereux

Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz ou vapeurs corrosives et toxiques. Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone (CO).

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie

Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Aérer les espaces clos avant d'y pénétrer. Evacuer la zone. Rester contre le vent pour éviter l'inhalation de gaz, vapeurs, émanations et fumées. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés. Les vêtements des pompiers, conformes à la norme européenne NF EN 469 (comprenant casques, bottes et gants) fourniront une protection de base pour les incidents chimiques.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Faire attention aux sols et autres surfaces qui peuvent devenir glissants. Ne pas toucher ou marcher dans du produit déversé. Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Laver soigneusement après avoir traité un déversement.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets en toute sécurité. Ce produit est corrosif. Déversements mineurs: Recueillir le produit

G/flex 650 Hardener

répandu. Déversements importants: Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. L'absorbant contaminé peut présenter le même danger que le produit déversé. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Etiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Laver soigneusement après avoir traité un déversement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Voir Section 12 pour de plus amples informations sur les dangers écologiques. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations

Lire et suivre les recommandations du producteur. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Manipuler tous les emballages et conteneurs avec précaution pour réduire les déversements. Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation de vapeurs. Prévoir une ventilation suffisante. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Changer les vêtements de travail quotidiennement en quittant le poste de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage

Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Tenir à l'écart des aliments, aliments des animaux, engrais et autres matières sensibles. Protéger de la lumière. Stocker à l'écart des produits suivants: Acids. Bases. Matières comburantes.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

M-PHENYLENEBIS(METHYLAMINE)

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 0,1 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Des équipements de protection individuelle devraient uniquement être utilisés si l'exposition du travailleur ne peut pas être suffisamment maîtrisée par des mesures de sécurité intégrée. S'assurer que les moyens de contrôle sont régulièrement inspectés et entretenus.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Porter des lunettes de protection contre les projections de

G/flex 650 Hardener

produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Considérant les informations spécifiées par le producteur de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices et changer les dès qu'une détérioration est détectée. Il est recommandé de changer fréquemment.

Autre protection de la peau et du corps

Porter des chaussures de sécurité appropriées et des vêtements de protection supplémentaires conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'une contamination cutanée est possible.

Mesures d'hygiène

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Nettoyer chaque jour les équipements et la zone de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Alerter le personnel d'entretien des propriétés dangereuses du produit.

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Vérifier que l'appareil de protection respiratoire est bien ajusté et que le filtre est changé régulièrement.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans le milieu aquatique. Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

Liquide visqueux.

Couleur

Ambré.

Odeur

Ammoniac.

Seuil olfactif

Indéterminé.

pH

Indéterminé.

Point de fusion

Indéterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

>250°C @ 760 mm Hg

Point d'éclair

>93°C (Coupelle fermée).

Taux d'évaporation

Indéterminé.

Facteur d'évaporation

Indéterminé.

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Indéterminé.

Pression de vapeur

<1 mm Hg @ °C

G/flex 650 Hardener

Densité de vapeur

>1

Densité relative

0.97 @ 25°C

Densité apparente

Indéterminé.

Solubilité(s)

Légèrement soluble dans l'eau.

Coefficient de partage

Indéterminé.

Température d'auto-inflammabilité

Indéterminé.

Température de décomposition

Indéterminé.

Viscosité

21,000 mPa s @ 25°C

Propriétés explosives

Indéterminé.

Propriétés comburantes

Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations**Autres informations**

Inconnu.

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Stable under the prescribed storage conditions.

10.2. Stabilité chimique**Stabilité chimique**

Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun connu.

10.4. Conditions à éviter

Il n'existe pas de conditions connues qui sont susceptibles d'entraîner une situation dangereuse.

10.5. Matières incompatibles**Matières incompatibles**

Acides forts. Oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz ou vapeurs corrosives et toxiques. Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone (CO).

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë - orale**

Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

ETA orale (mg/kg)

G/flex 650 Hardener

7.739,9380805

Toxicité aiguë - cutanée

Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

ETA cutanée (mg/kg)

34640.0

Toxicité aiguë - inhalation

Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

ETA inhalation (vapeurs mg/l)

1047.61904762

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal

Skin Corr. 1B - H314 Provoque des brûlures.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Eye Dam. 1 - H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire

Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Skin Sens. 1 - H317 Peut entraîner une sensibilisation cutanée ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro

Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Essais de génotoxicité - in vivo

Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité

Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction - développement

Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un

STOT SE 3 - H335 Irritant pour les voies respiratoires.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép.

Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation

Corrosif pour les voies respiratoires. A la suite d'une surexposition aux vapeurs, les symptômes sont notamment les suivants: Irritation sévère du nez et de la gorge. Irritation des voies respiratoires supérieures.

Ingestion

Peut provoquer des brûlures chimiques dans la bouche, l'oesophage et l'estomac. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Douleur sévère à l'estomac. Nausées, vomissements.

Contact cutané

Provoque de graves brûlures. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Douleur ou irritation.

G/flex 650 Hardener

Rougeurs. Des ampoules peuvent se former.

Contact oculaire

Provoque des lésions oculaires graves. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Douleur. Larmolement abondant. Rougeurs.

Voie d'exposition

Ingestion Inhalatoire Contact cutané et/ou oculaire.

Informations toxicologiques sur les composants

BUTADIENE-ACRYLONITRILE CO-POLYMER

Effets toxicologiques

Aucune information disponible.

PHENALKAMINE

Effets toxicologiques

Aucune information disponible.

2-HYDROXYETHYL ETHERS

Effets toxicologiques

Aucune information disponible.

PHENOL, 2,4,6-TRIS[(DIMETHYLAMINO)METHYL] REACTION PRODUCTS WITH TETA

Effets toxicologiques

Aucune information disponible.

G/flex 650 Hardener

2,4,6-TRIS(DIMÉTHYLAMINOMÉTHYL)PHÉNOL

Toxicité aiguë - orale

Nocif en cas d'ingestion.

ETA orale (mg/kg)

500

Toxicité aiguë - cutanée

Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - inhalation

Absence de données.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal

Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Irritant pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire

Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant. Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro

Mutation génique: Négatif. Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Essais de génotoxicité - in vivo

Absence de données.

Cancérogénicité

Absence de données.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité

- NOAEL > 15 mg/kg/jour, Orale, Rat Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction - développement

Absence de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un

Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép.

NOAEL > 15 mg/kg, Orale, Rat Information du dossier REACH. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

Danger par aspiration

Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

2-PIPÉRAZINE-1-YLÉTHYLAMINE

Toxicité aiguë - orale

Nocif en cas d'ingestion.

ETA orale (mg/kg)

G/flex 650 Hardener

500

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg)

866.0

Espèces

Lapin

Information du dossier REACH. Nocif par contact avec la peau.

ETA cutanée (mg/kg)

866.0

Toxicité aiguë - inhalation

Aucune information disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal

Dose: , 20 mn, Lapin Score œdème: Œdème sévère - élevé de plus d'1 mm et s'étendant au-delà de la zone d'exposition (4). Information du dossier REACH. Corrosif pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Corrosif pour la peau. Corrosivité des yeux supposée. Aucun test n'est nécessaire.

Sensibilisation respiratoire

Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Sensibilisant. Information du dossier REACH. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro

Mutation génique: Négatif. Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Essais de génotoxicité - in vivo

Aberration chromosomique: Négatif. Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Absence de données.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité

Screening: - NOAEC 8000 mg/l, Orale, Rat P Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction - développement

Foetotoxicité: - NOAEC: 8000 mg/l, Orale, Rat Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un

Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép.

NOAEL 2000 mg/l/6hr/day, Orale, Rat Information du dossier REACH. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

Danger par aspiration

Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

G/flex 650 Hardener
M-PHENYLENEBIS(METHYLAMINE)

Toxicité aiguë - orale

< 2000 mg/kg Rat Information du dossier REACH. Nocif en cas d'ingestion.

ETA orale (mg/kg)

500,0

Toxicité aiguë - cutanée

> 3100 mg/kg Rat Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - inhalation

Nocif par inhalation.

ETA inhalation (vapeurs mg/l)

11.0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal

Corrosif pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Corrosif pour la peau. Corrosivité des yeux supposée. Aucun test n'est nécessaire.

Sensibilisation respiratoire

Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris: Sensibilisant. Information du dossier REACH. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro

Mutation génique: Négatif. Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Essais de génotoxicité - in vivo

Aberration chromosomique: Négatif. Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Absence de données.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité

Dépistage - NOEL 50 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat P Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction - développement

Toxicité maternelle: - NOAEL: 100 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat Information du dossier REACH. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un

Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép.

NOAEL > 150 mg/kg, Orale, Rat Valeur estimée. Information du dossier REACH. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

Danger par aspiration

Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

La toxicité aquatique est improbable.

Informations écologiques sur les composants

BUTADIENE-ACRYLONITRILE CO-POLYMER

Pas de données sur l'écotoxicité de ce produit.

PHENALKAMINE

Pas de données sur l'écotoxicité de ce produit.

2-HYDROXYETHYL ETHERS

Pas de données sur l'écotoxicité de ce produit.

PHENOL, 2,4,6-TRIS[(DIMETHYLAMINO)METHYL] REACTION PRODUCTS WITH TETA

Pas de données sur l'écotoxicité de ce produit.

2,4,6-TRIS(DIMÉTHYLAMINOMÉTHYL)PHÉNOL

Toxicité aiguë - poisson

CL₅₀, 96 heures: < 240 mg/l, Poisson d'eau douce Information du dossier REACH.

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

LC₅₀, 96 heures: 718 mg/l, Invertébrés d'eau de mer Information du dossier REACH.

Toxicité aiguë - plantes aquatiques

CE₅₀, 72 heures: 84 mg/l, Scenedesmus subspicatus Information du dossier REACH.

2-PIPÉRAZINE-1-YLÉTHYLAMINE

Toxicité aiguë - poisson

LC₅₀, 96 heures: 2190 mg/l, Pimephales promelas (Fat-head Minnow) Information du dossier REACH.

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

CE₅₀, 48 heures: 58 mg/l, Daphnia magna Information du dossier REACH.

Toxicité aiguë - plantes aquatiques

CE₅₀, 72 heures: > 1000 mg/l, Selenastrum capricornutum Information du dossier REACH.

M-PHENYLENEBIS(METHYLAMINE)

Toxicité aiguë - poisson

LC₅₀, 96 heures: 87.6 mg/l, Oryzias latipes (Red killifish) Information du dossier REACH.

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

CE₅₀, 48 heures: 15.2 mg/l, Daphnia magna Information du dossier REACH.

Toxicité aiguë - plantes aquatiques

CE₅₀, 72 heures: 20.3 mg/l, Selenastrum capricornutum Information du dossier REACH.

Toxicité aiguë - microorganismes

CE₅₀, 30 minutes: > 1000 mg/l, Boues activées Information du dossier REACH.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

G/flex 650 Hardener

Informations écologiques sur les composants

BUTADIENE-ACRYLONITRILE CO-POLYMER

Persistence et dégradabilité

Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

PHENALKAMINE

Persistence et dégradabilité

Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

2-HYDROXYETHYL ETHERS

Persistence et dégradabilité

Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

PHENOL, 2,4,6-TRIS[(DIMETHYLAMINO)METHYL] REACTION PRODUCTS WITH TETA

Persistence et dégradabilité

Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

2,4,6-TRIS(DIMÉTHYLAMINOMÉTHYL)PHÉNOL

Biodégradation

eau - Dégradation (%) 4: 28 jours Information du dossier REACH. Le produit n'est pas facilement biodégradable.

2-PIPÉRAZINE-1-YLÉTHYLAMINE

Phototransformation

Air. - TD₅₀ : 1.8 heures Information du dossier REACH.

Biodégradation

eau - Dégradation (%) 0: 28 jours Information du dossier REACH. No biodegradation observed under test conditions.

M-PHENYLENEBIS(METHYLAMINE)

Biodégradation

eau - Dégradation (%) 49: 28 jours Information du dossier REACH. Le produit n'est pas facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage

Indéterminé.

G/flex 650 Hardener

Informations écologiques sur les composants

BUTADIENE-ACRYLONITRILE CO-POLYMER

Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

PHENALKAMINE

Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

2-HYDROXYETHYL ETHERS

Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

PHENOL, 2,4,6-TRIS[(DIMETHYLAMINO)METHYL] REACTION PRODUCTS WITH TETA

Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

2,4,6-TRIS(DIMÉTHYLAMINOMÉTHYL)PHÉNOL

Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage

Pow: ≥ 0.219 Information du dossier REACH.

2-PIPÉRAZINE-1-YLÉTHYLAMINE

Le produit n'est pas bioaccumulable.

Coefficient de partage

log Pow: -1.48 Information du dossier REACH.

M-PHENYLENEBIS(METHYLAMINE)

Le produit n'est pas bioaccumulable. BCF: ~ 3.16 , Valeur estimée. Information du dossier REACH.

Coefficient de partage

log Pow: 0.18 Information du dossier REACH.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité

Pas d'information disponible.

G/flex 650 Hardener

Informations écologiques sur les composants

BUTADIENE-ACRYLONITRILE CO-POLYMER

Mobilité

Aucune information disponible.

PHENALKAMINE

Mobilité

Aucune information disponible.

2-HYDROXYETHYL ETHERS

Mobilité

Aucune information disponible.

PHENOL, 2,4,6-TRIS[(DIMETHYLAMINO)METHYL] REACTION PRODUCTS WITH TETA

Mobilité

Aucune information disponible.

2,4,6-TRIS(DIMÉTHYLAMINOMÉTHYL)PHÉNOL

Mobilité

Le produit est soluble dans l'eau et peut se répandre dans les hydrosystèmes.

2-PIPÉRAZINE-1-YLÉTHYLAMINE

Mobilité

Le produit est miscible dans l'eau et peut se répandre dans les hydrosystèmes.

Constante de Henry

< 0 atm m³/mol @ 20°C Valeur estimée. Information du dossier REACH.

M-PHENYLENEBIS(METHYLAMINE)

Mobilité

Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui ont un potentiel de formation photochimique d'ozone.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Informations écologiques sur les composants

BUTADIENE-ACRYLONITRILE CO-POLYMER

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

PHENALKAMINE

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

2-HYDROXYETHYL ETHERS

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

PHENOL, 2,4,6-TRIS[(DIMETHYLAMINO)METHYL] REACTION PRODUCTS WITH TETA

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

2,4,6-TRIS(DIMÉTHYLAMINOMÉTHYL)PHÉNOL

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

2-PIPÉRAZINE-1-YLÉTHYLAMINE

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

M-PHENYLENEBIS(METHYLAMINE)

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

G/flex 650 Hardener

Aucun connu.

Informations écologiques sur les composants

2,4,6-TRIS(DIMÉTHYLAMINOMÉTHYL)PHÉNOL

Aucun connu.

2-PIPÉRAZINE-1-YLÉTHYLAMINE

Aucun connu.

M-PHENYLENEBIS(METHYLAMINE)

Aucun connu.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale

Minimiser ou éviter partout où c'est possible la production de déchets. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. L'élimination de ce produit, intermédiaires de production, résidus et sous-produits doit toujours être conforme aux dispositions légales en matière de protection environnementale et d'élimination des déchets et à toute exigence des autorités locales. Prendre des précautions lors de la manipulation de conteneurs vides, qui n'auraient pas été soigneusement nettoyés ou rincés. Les conteneurs ou lignes vides peuvent retenir des résidus de produit et être ainsi potentiellement dangereux.

Méthodes de traitement des déchets

Collecter les déchets, résidus, conteneurs vides, vêtements de travail usagés et produits de nettoyage contaminés dans des conteneurs désignés et étiquetés selon leurs contenus. Envisager l'incinération ou la mise en décharge seulement si le recyclage n'est pas réalisable. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1760
N° ONU (IMDG)	1760
N° ONU (ICAO)	1760
N° ONU (ADN)	1760

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition (ADR/RID)	CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (PHENOL, 2,4,6-TRIS[(DIMETHYLAMINO)METHYL] REACTION PRODUCTS WITH TETA, 2-PIPERAZIN-1-YLETHYLAMINE)
Nom d'expédition (IMDG)	CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (PHENOL, 2,4,6-TRIS[(DIMETHYLAMINO)METHYL] REACTION PRODUCTS WITH TETA, 2-PIPERAZIN-1-YLETHYLAMINE)
Nom d'expédition (ICAO)	CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (PHENOL, 2,4,6-TRIS[(DIMETHYLAMINO)METHYL] REACTION PRODUCTS WITH TETA, 2-PIPERAZIN-1-YLETHYLAMINE)
Nom d'expédition (ADN)	CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (PHENOL, 2,4,6-TRIS[(DIMETHYLAMINO)METHYL] REACTION PRODUCTS WITH TETA, 2-PIPERAZIN-1-YLETHYLAMINE)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	8
Code de classement ADR/RID	C9
Etiquette ADR/RID	8
Classe IMDG	8
Classe/division ICAO	8
Classe ADN	8
Etiquettes de transport	

G/flex 650 Hardener



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III
(ADR/RID)

Groupe d'emballage (IMDG) III

Groupe d'emballage (ICAO) III

Groupe d'emballage (IATA) III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-A, S-B

Catégorie de transport ADR 3

Code de consignes
d'intervention d'urgence 2X

Numéro d'identification du
danger (ADR/RID) 80

Code de restriction en tunnels (E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Directive Préparations Dangereuses 1999/45/CE. Directive Substances Dangereuses 67/548/CEE. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: Autres informations

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Skin Corr. 1B - H314, Eye Dam. 1 - H318, Skin Sens. 1 - H317, STOT SE 3 - H335: Méthode par le calcul.

Numéro de FDS 10620

Phrases de risque dans leur intégralité

G/flex 650 Hardener

R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.

R21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R34 Provoque des brûlures.

R36/37 Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R37 Irritant pour les voies respiratoires.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Mentions de danger dans leur intégralité

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H311 Toxique par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Clause de non-responsabilité

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.